

BOISGUILBERT:
UN PRÉ-PHYSIOCRATE
ET UN POST-ORESMIEN?

Un parcours comparé d'histoire
de la pensée économique française

GIOVANNI PATRIARCA*

Fecha de recepción: 1 de octubre de 2012.

Fecha de aceptación: 19 de diciembre de 2012.

La crise du XIV^{ème} siècle apparaît comme un tournant décisif pour la reformulation de la pensée politique, économique et sociale dans un contexte marqué par le désordre et la désorientation. Le même organon de règles économiques, en effet dérivé des commentaires et des usages devenus coutumiers, est construit de manière désarticulée et parfois contradictoire. Bien qu'il y ait quelques lignes générale dont découlent directement les applications pratiques, ce regroupement de principes apparaît disjoint d'un point de vue méthodologique et par conséquent difficile à répartir. La *res publica* souffre de cette incapacité d'organisation et d'une impasse ingérable; les interventions sont *in itinere*, marquées par la contingence et ne font pas l'objet d'une réflexion à long terme.

Selon M. Chevalier, «de la chute de l'Empire Romain jusqu'à la Révolution Française, il y a une sorte d'éclipse totale dans l'esprit des hommes chargés de gouverner les sociétés.»¹ Le jugement sur une telle impasse serait peut-être excessive et fils de la culture du siècle des lumières mais il nous présente de manière efficace

* Giovanni Patriarca a étudié les sciences politiques à l'Université de Camerino (Italie) et la philosophie à l'Université Pontificale du Latran (Cité du Vatican). Il a obtenu un diplôme de sciences islamiques à l'Institut Pontifical des Etudes Arabes et Islamiques-P.I.S.A.I. et un doctorat en philosophie (histoire de la pensée économique) à l'Université Pontificale Regina Apostolorum de Rome.

¹ M. CHEVALIER (1857), p. 126.

cette instabilité dangereuse qui caractérise une longue période de l'histoire européenne.

L' évolution des sciences physique-naturelles et des sciences politique-sociales à l'intérieur de l'académie parisienne greffe sur le substrat aristotélicien-thomiste traditionnel —pic de départ de chaque réflexion philosophique— de nouvelles perspectives et des nouveautés importantes. En effet, dans un contexte médiéval marqué par le désordre financier, la réflexion qui se développe autour de la monnaie présente des caractéristiques originales et surprenantes.²

Oresme exprime clairement la motivation de son *Traité monétaire* dans le prologue de l'édition française, dans lequel il souligne les limites —qui s'imposent de fait à notre raison— de l'absolutisme royal en matière financière :

Pour ce qu'il semble à plusieurs, que aucun Roy ou prince puisse, de sa propre auctorité, de droit ou de privilege, franchement muer les monnoyes en son Royaume courans, et en ordoner à sa volonté et plaisir, et avec ce, sur icelles prendre gaing et emolument tele et autant qu'il lui plaist, à aucun semble le contraire et que telle auctorité ne luy a oncques este octroyee...pour la quelle controversie et debat jentenz en ce present petit Traictie, quelle chose selon philosophie et principalement selon les raisons d'Aristote [...].³

L'analyse scolastique de la structure de la société selon la lecture des stratifications sociales et l'analyse de la productivité s'enrichissent des détails qui marquent le passage vers les formes où la présence de l'État apparaît comme *deus ex machina* de la structure économique. Oresme doutait vivement de l'utilité et de la nécessité d'intervenir dans le cycle monétaire – assignant, au contraire, une valeur prédominante au rôle «responsable» de la communauté à laquelle la monnaie est, par sa nature, directe et à qui doit être assignée, en dernière instance, une décision de pareille délicatesse. On peut voir ici les premières étapes du

² L'histoire des sciences humaines nous offre un large éventail d'idées et arguments moraux et étiqes sur la monnaie. Ce sujet a été admirablement traité dans l'œuvre *Ethics of Money Production* (Mises Institute- Auburn 2008) par J.G. Hülsmann.

³ L. WOŁOWSKI (1864), p. 1-2 .

concept du *laissez-faire* qui a connu un développement particulièrement décisif en France.⁴

Il ne semblerait pas tout à fait hasardeux, pour sa présence ininterrompue dans l'évolution de la pensée économique française, de définir Oresme comme le premier lien de conjonction entre la tradition scolastique et la nouveauté radicale que la Physiocratie apportera. Quinze éditions de son oeuvre économique sont, en effet, apparues successivement de 1477 à 1677⁵ parmi lesquelles on pourra citer la célèbre édition éditée par le juriste et homme d'État allemand Freher Marquard en 1605.⁶

Il est de coutume de penser, en outre, que le changement de l'équilibre économique international, après la découverte du Nouveau Continent et l'afflux énorme de métaux précieux, est étudié et déchiffré dans le sillon tracé par la pensée monétariste scolastique. Des propositions importantes et originales se greffent sur la tradition séculaire dans une construction spéculative plus organique et sectorielle: la recherche sur la nature des échanges et la distribution de la richesse évoluent de plus en plus, en effet, vers des formes scientifiques autonomes et indépendantes.

Oresme, avec sa prose intense et articulée, a eu le mérite de présenter une théorie du cycle monétaire qui est un traité pionnier sur les rapports d'équilibre de la finance publique. On peut affirmer que sa construction intellectuelle a été un point de départ décisif pour les générations suivantes des intellectuels et des prévôts de l'administration de l'État.

L'influence de sa pensée sur la littérature monétaire de la période suivante est immédiatement, sans aucun doute, vérifiable et évidente. A.E. Monroe affirme, à ce propos, que Gabriel Biel (1425-1495) tout comme Copernic (1473-1543) - à qui l'on a attribué

⁴ Pour une vision plus complète de l'évolution des concepts de liberté politique et commerciale en France on recommande vivement la lecture de l'article «*La liberté du commerce et la naissance de l'idée du marché comme lien social*» (p. 219-230) par G. Faccarello dans l'oeuvre collective *Histoire du libéralisme en Europe* (PUF-Paris 2006) éditée par P. Nemo e J. Petitot.

⁵ L. GILLARD (1990B), p. 197.

⁶ Dans le *De Re Monetaria Romanorum et hodierni apud Germanos Imperii*, imprimé à Ladenburg par Gothard Voegelin en 1605, Freher Marquard (1565-1614) unis —avec un but généralement didactique— dans le but d' une publication unique sur l'oeuvre monétaire d'Oresme et le *Tractatus de Monetis* de Gabriel Biel .

d'une façon erronée dans le passé la paternité de la Loi de Gresham - et Bernardo Davanzati (1529 -1606) ne semblent pas s'éloigner de la doctrine d'Oresme.⁷ Ce constat est la preuve évidente de l'influence fondamentale d'Oresme dans l'évolution de la pensée sociale européenne.

En France, en particulier, ses textes sont restés longtemps un instrument précieux pour la formation culturelle des élites de l'administration royale. Une telle affirmation semble être confirmée par l'étroite corrélation entre ses théories politique-économiques et celles de Pierre Le Pesant Monsieur de Boisguillebert (1646 - 1714) qui naît, est élevé et vit une grande partie de son existence dans la ville de Rouen, où quelques oeuvres originales d'Oresme sont encore conservées aujourd'hui. «Loin - comme J.A. Schumpeter l'avait à juste titre remarqué dans son oeuvre sur l'histoire de l'analyse économique- de toutes les influences parisiennes qui auraient pu interférer avec l'originalité de ses idées»,⁸ Boisguilbert développe une doctrine dans laquelle - prônant l'effet de l'équilibre économique sur l'agriculture- il démontre que la base du système social est une série corrélationnelle de grandeurs économiques interdépendantes où frictions violentes et contrastes implacables sont intrinsèquement présents et prédominants⁹:

Mais le crime et la violence s'étant mis avec le temps de la partie, celui qui fut le plus fort ne voulut rien faire et jouir des fruits du travail du plus faible en se rebellant entièrement contre les ordres du Créateur et cette corruption est venue à un si grand excès qu'aujourd'hui les hommes sont entièrement partagés en deux classes, savoir, l'une qui ne .../...

Certaines parties de la communauté sont occupées à des négoces honorable ou utile à l'Etat tout entier, comme accôtre et gérer les richesses naturelles en vue de répondre aux besoin de la communauté [...]. Mais une autre partie accroît ses propres richesses par un gain méprisable, il en est ainsi des changeurs, .../...

⁷ Cfr. A.E. MONROE (2001), p. 30.

⁸ J.A. SCHUMPETER (1972) p. 637.

⁹ Dans la partie gauche, on pourra lire les passages de Boisguillebert et dans la partie droite les passages d'Oresme selon la traduction française de Jeanne Marie Viel.

<i>fait rien et jouit de tous les plaisirs, et l'autre, qui travaille depuis le matin jusqu'au soir, a à peine le nécessaire, et en est même souvent privée entièrement.</i> ¹⁰	merchants de monnaie ou billoneurs: ce négoce est honteux. [...]. ¹¹
--	---

La société, à son avis, se divise en deux classes aux antipodes: la première marquée par la production et par l'alacrité, la seconde avide et intéressée seulement à accumuler de l'argent. Ce comportement fait «perdre valeur à la vraie richesse et la vie économique.»¹² Boisguillebert, précédant les Physiocrates et l'École Écossaise, soutient qu'il faut *laisser-faire les natures et la liberté*¹³ comme remède à une situation de désordre et de pauvreté.

Sa formation scolastique est, en outre, inspirée d'une part des glosses oresmiennes et d'autre part des traductions aristotéliennes dans lesquelles l'arrogance de l'État, l'inégalité et la pauvreté entraînent par conséquent la corruption de l'homme. M. Beer a affirmé à juste titre, dans son enquête sur les fondements philosophiques de la Physiocratie, que ces mauvaises pratiques «sont rendues légales dans ces institutions qui forment la société civile grâce au consentement et à l'accord des mêmes hommes qui ne sont pas moins tachés du péché»¹⁴:

<i>à condamnation que Dieu prononça contre tous les hommes en la personne du premier, de ne pouvoir à l'avenir, après son péché, vivre ni subsister que par le travail et à la sueur de leur corps, ne fut ponctuellement exécutée que tant que l'innocence du monde dura, c'est-à-dire .../...</i>	Ces hommes donc sont presque inutiles à l'État et certaines autres, comme les receveurs ou traiteurs de l'encaisse etc. s'approprient une grande part du gain ou de l'émolument provenant des changements de monnaies, et par ruse ou par hasard, s'enrichissent .../...
---	--

¹⁰ Passage tiré de la *Dissertation de la nature des richesses, de l'argent et des tributs, où l'on découvre la fautive idée qui le règne dans le monde à l'égard de ces trois articles* (1707) Chap. III in *Collection des principaux économistes*, ed. Guillaumin, Paris 1843

¹¹ N. ORESME (1989), chap. XXI; 1-2.

¹² Cité par J.A. SCHUMPETER (1972) p. 66.

¹³ Cité par J.A. SCHUMPETER (1972) p. 636.

¹⁴ M. BEER (1966), p. 69.

tant qu'il n'y eut aucune différence de conditions et d'états; chaque sujet était son valet et son maître, et jouissait des richesses et des trésors de la terre à proportion que l'on avait personnellement le talent de les faire valoir; toute l'ambition et tout le luxe se réduisaient à se procurer la nourriture et le vêtement. Les deux premiers ouvriers du monde, qui en étaient en même temps les deux monarques, se partageaient ces deux métiers; l'un labourait la terre pour avoir des grains, et l'autre nourrit des troupeaux pour se couvrir, et l'échange mutuel qu'ils pouvaient faire les faisait jouir réciproquement du travail l'un de l'autre.¹⁵

en contradiction avec Dieu et la justice, puisqu'ils n'ont pas mérité ces richesses naturelles, et sont indignes de tant de biens. D'autres en sont appauvris, qui sont les meilleures parties de cette communauté, de sorte que le prince nuit par cela à une plus grande quantité de ses meilleurs sujets et les accable trop, et cependant tout le gain ne lui revient pas, mais une grande partie est prise par ceux déjà cités, dont le négoce est méprisable et mêlée à la fraude.¹⁶

D'une façon semblable à Oresme, le rappel à la prudence et à la modération devient urgent pour une tentative de responsabilisation générale:

proportion d'intérêt est donc nécessaire entre toutes sortes de Commerçans, et que l'on ne tire pas une double utilité, en s'emparant de la part de l'autre; autrement toute l'harmonie sur laquelle route le maintien de l'Etat est entièrement détruite.¹⁷

Il doit eslire gens de grande prudence et experts, et qui ont à cuier le bien public... il doit en toutes manières exhorter les et adjurer qu'il donneront conseil juste et expédient pour la chose publique, chescun selon son avis liberalmente et franchement sans ce que le prince monstre ne par fiat ne par signe ne .../...

¹⁵ Passage tiré de la *Dissertation de la nature des richesses, de l'argent et des tributs*, où l'on découvre la fautive idée qui le règne dans le monde à l'égard de ces trois articles (1707) Chap. III in *Collection des principaux économistes*, ed. Guillaumin, Paris 1843.

¹⁶ N. ORESME (1989), chap. XXI; 3-4.

¹⁷ PIERRE LE PESANT DE BOISGUILLEBERT (1707), p. 376.

	devant ne apres qu'il ait des- plaisance de la deliberation de deliberation de quelconque de eulz ne de tous, ne de leur co- rection. ¹⁸
--	---

L'État, donc, troublant l'ordre naturel, pourrait contribuer à dénaturer les rapports d'équilibre. En effet, il disperse ou remet à une poignée d'usurpateurs la richesse nationale et cause ce désordre qui mine la même institution:

<i>Bien que la France soit plus remplie d'argent qu'elle n'a jamais été, que la magnificence & l'abondance y soient extrêmes, comme ce n'est qu'en quelques Particuliers, & que la plus grande partie est dans la dernière indigence, cela ne peut pas compenser la perte que fait l'Etat dans le plus grand nombre. Ou plutot à parler proprement, comme la richesse d'un Roiaume consiste en son terroir & en son commerce, on peut dire que l'un & l'autre n'ont jamais été entierement aneantie à l'égard des Etrangers, & beaucoup diminuée au dedans par des interets personnels, qui ont fait que l'on a surpris Messieurs les Ministres, en obtenant des Edits également dommageables au Roi et au peuple.¹⁹</i>	Et encores qui est pire chose, les changeurs et les banquiers, qui scavent où lor a cours à plus hault pris, chacun en sa figure, ilz par secretes cautelles en diminuent le pays, et l'envoient ou vendent dehors aux merchands, en recevant diceulx autres pieces dor, mixtes et de bas aloy, desquelz ilz emplissent le pays. ²⁰
---	--

L'analyse s'affine davantage quand on affirme que la vraie richesse reste dans la production des biens et dans leur commercialisation et non plus dans la monnaie ou dans l'accumulation stérile de métaux précieux:

¹⁸ N. ORESME (1489), pp. 329b-330a.

¹⁹ PIERRE LE PESANT DE BOISGUILLEBERT (1707), p. 18.

²⁰ L. WOŁOWSKI (1864), Prologue, p. 3.

Le premier législateur de l'antiquité avait si bien reconnu ce désordre, que la monnaie qu'il introduisit dans sa république était un métal si commun et d'un si grand volume que ce prétendu précis de toutes les denrées avait un corps presque aussi étendu que les choses qu'il représentait ; ainsi les voleurs, les banqueroutiers, et tous ceux qui ont besoin de secret et d'obscurité pour perpétuer les crimes n'en étaient pas beaucoup mieux servis.²¹

Et telz hommes prennent moult grant partie de gaing, émolument, venant par les mutations de monnaies, et malicieusement, voire par adventure, contre Dieu et justice, car ilz sont en moult grant richesse enveloppez, et si sont d'avoir tant de bien indignes.²²

La monnaie est principalement un moyen de satisfaction des besoins à travers une circulation rapide des biens nécessaires et indispensables à la survie:

Ce n'est donc ni l'étendue du pays que l'on possède, ni la quantité d'or et d'argent, que la corruption du cœur a érigés en idoles, qui font absolument un homme riche et opulent . [...] On voit par cette vérité, qui est encontestable, qu'il faut beaucoup qu'il suffise, pour être riche, de posséder un grand demaine et une très grande quantité de métaux précieux, qui ne peuvent que laisser périr misérablement leur possesseur quand l'un n'est point cultivé et l'autre ne se peut échanger contre le besoin immédiats de la vie, comme la nourriture et les vêtements, desquels personne ne
.../...

Parce qu'on ne subvient pas immédiatement au besoin de la vie avec une encaisse, qui est au contraire un instrument artificiellement inventé, pour échanger plus facilement les richesses naturelles. Et on peut montrer clairement sans autre preuve, que la monnaie frappée est fort utile à une bonne communauté civile, et avantageuse, voire même nécessaire, aux usages de l'Etat: comme le montre Aristote dans le livre V de *Ethiques*. Quoique Ovide dise à ce propos: «Les ressources qu'on extrait de la terre stimulent les mauvaises gens

.../...

²¹ Passage tiré de la *Dissertation de la nature des richesses, de l'argent et des tributs, où l'on découvre la fautive idée qui le règne dans le monde à l'égard de ces trois articles* (1707) Cap. III in *Collection des principaux économistes*, ed. Guillaumin, Paris 1843.

²² N. ORESME (1477), chap. XXI; 9-10.

*saurait se passer. Ce sont donc eux seuls qu'il faut appeler richesses, et c'est le nomme que leur donna le Créateur lorsqu'il en mit le premier homme en possession après, c'est-à-dire tant que l'innocence, au moins suivant le lois de la nature, subsista parmi les habitants de la terre, et les degrés de dérogeance à cette disposition ont été ceux de l'augmentation de la misère générale.*²³

[...]» Ceci est assurément le fait de la cupidité exagérée de mauvaises gens, et non de l'encaisse elle-même, qui est très propre au commerce humain, et dont l'usage est bon en lui-même.²⁴

La vitesse naturelle des transactions monétaires et commerciales doit être assurée afin que le circuit se forme en produisant constamment et en augmentant la richesse:

[...] à l'égard de ceux auxquels ils se procuroient leurs besoins par une circulation naturelle, qui fait que les fonds commerçans le mouvement, il faut que l'argent qu'ils forment pour fair sortir les derrées qu'ils produisent, passent par une infinité de mains, auparavant que son circuit achevé, ils reviennent à eux.²⁵

Car il est vraiment dans la nature de l'argent d'être échangée continuellement, la thésaurisation de longue période étant improductive, elle bloque le penchant à la consommation et entrave à la racine le processus économique naturel:

Si son Fermier ne l'avoit pas assuré qu'il ne lui peut bailler d'argent à l'écheance du terme qui approche, les garde bien secretemene, afin de le faire filer pour le simple necessaire, & cette trop longue garde maintien l'argent dans un trop long repos contre sa nature, qui est de tujours marcher, & de produire du revenu à chaque pas qu'il fait.²⁶

²³ *Dissertation de la nature des richesses, de l'argent et des tributs, où l'on découvre la fauste idée qui le règne dans le monde à l'égard de ces trois articles (1707)*- Chap. I. in *Collection des principaux économistes*, ed. Guillaumin, Paris 1843).

²⁴ N. ORESME (1989), chap. I; p. 9-12.

²⁵ *Dissertation de la nature des richesses, de l'argent et des tributs, où l'on découvre la fauste idée qui le règne dans le monde à l'égard de ces trois articles (1707)* (Chap. I. in *Collection des principaux économistes*, ed. Guillaumin, Paris 1843) p. 10.

²⁶ PIERRE LE PESANT DE BOISGUILBERT (1707), p. 264.

Boisguilbert parle, avec perspicacité de «l'argent criminel» qui remplace la volonté commune et se dresse telle une divinité négative qui se trame finement, achemine l'économie nationale vers la tyrannie et dérouté les capitaux intérieurs dans des mains étrangères:

Mais il y a de l'argent criminel, parce qu'il a voulu être un dieu au lieu d'un esclave, qui, après avoir déclaré la guerre aux particuliers, ou plutôt à tout le genre humain, s'adresse enfin au trône et ne lui fait pas plus de quartier qu'à tout le reste, en lui refusant une partie des besoins dont il met tous les jours une quantité effroyable en poudre, étant même impossible que les choses soient autrement. Et le cruel est que, comme l'ignorance a fait admettre et souffrir sa tyrannie, elle redouble ses efforts pour empêcher toute sorte de fin à ces désordres, et fait chercher dans le redoublement du mal le remède de ceux qu'il a causés. Cet argent criminel, ou plutôt ses fauteurs, ont la hardiesse et l'effronterie d'alléguer, lorsque la désolation publique est dans son dernier période, qui est leur unique ouvrage, que c'est qu'il n'y a plus d'espèces, et qu'elles ont passé dans le pays étrangers.²⁷

Un empêchement semblable se vérifie quand l'intervention sur la nature de l'argent —qui a comme qualité essentielle d'être inaltérable²⁸— devient ordinaire et fréquente:

L'argent est donc un gage incorruptible, que tous les hommes sont convenus de se bailler et de se prendre les uns des autres réciproquement sur le pié courant, pour se procurer pour autant de denrées dont ils ont besoin, parce que celui qui reçoit l'argent, est certain qu'il produira le même effet à son égard, pour le chose qui lui sont nécessaires. Personnes au monde ne le recevant pour le consommer, ou en faire magasin, à moins que ce ne soit pour en attendre un plus grande quantité et en produire un plus grande effet tout à la fois. De manier, que si toutes le denrées nécessaires

²⁷ *Dissertation de la nature des richesses, de l'argent et des tributs, où l'on découvre la fauste idée qui le règne dans le monde à l'égard de ces trois articles (1707)* -Chap. V in *Collection des principaux économistes*, ed. Guillaumin, Paris 1843.

²⁸ «Et pendant que l'argent a une qualité d'être inalterable, par les temps et les accidens.» PIERRE LE PESANT DE BOISGUILBERT (1707), p. 101.

à la vie avoient comme de l'argent un prix certain, et que le tems ne le altere especes d'or et d'argent, qui sont en bien plus grande abondance dans le Roiaume, que lors que le revenus en étoient plus considerables.²⁹

Dans le cas d'une mutation monétaire fréquente, on assiste inexorablement à une incertitude générale qui engendre «le début de tous les maux»³⁰ ainsi qu'un sombre et rancunier sentiment de révolte.³¹ Dans un *crescendo* de peur et d'avilissement, l'aversion à la perte devient la boussole pour chaque décision de l'avenir et au lieu du risque on préfère réduire au maximum les dépenses et ce choix contribue à fermer le circuit économique national et à appauvrir le pays réel:

Ainsi ils aiment mieux perdre l'interêt que de hazarder à perdre le capital, se reduisant à faire moins de depense, ce qui est un surcroit de mal pour le corps de la Republique. De façon, que tous les revenus d'industrie cessent tout fait, et l'argent qui forme pour autant de revenu qu'il fait de pas, ne sortant point des fortes mainsm arrêrè intierement son cours ordinaire ; ce qui met le pais dans une paralisie de tout ses membres, et fait qu'un Etat est miserable.³²

La ressemblance avec la pensée d'Oresme est surprenante et, en quelques cas, irréfutable. E. Roll, historien éminent de la pensée économique, relève en Oresme un esprit très «postérieur»³³ à qui l'on a proposé, non par hasard, le titre de *Doctor Anticipator*.³⁴

²⁹ PIERRE LE PESANT DE BOISGUILLEBERT (1707), p. 98.

³⁰ Ibid, p. 51.

³¹ «Sedition, si comme il me semble, est conspiration ou conjouration ou comotion ou division ou dissention ou rebellion occulte ou manifeste d'un membre ou partie de la cité ou de la communauté politique contre une autre partie, si comme seroit de gens seculieres contre gens de Eglise ou de povres contre riches ou non-noble contre nobles ou d'un lignage ou d'un mestier ou d'une société contre autre ou d'aucuns subjects contre les princes, ou d'une partie d'un ost contre autre. Et est communelment faicte afin de mutation de gouvernement et de policie ou de seigneurs ou afin de vengeance». PIERRE LE PESANT DE BOISGUILLEBERT (1707), p. 375.

³² Ibid, p. 100.

³³ E. ROLL (1992), p. 42.

³⁴ Cfr. S. M. BABBIT (1985), pp. 22-27.

Si au dire d'E. Daire, dans la préface de sa collection estimable des oeuvres des principaux économistes du XVIII^e siècle, Boisguilbert apparaît comme le premier rouage d'une «chaîne savante»³⁵ a semblé opportun de montrer combien son oeuvre est en partie aussi le fruit d'une réélaboration complexe et articulée de quelques idées qui ont déjà été exprimées de manière admirable et à qui la culture économique moderne est débitrice.

BIBLIOGRAPHICAL REFERENCES

- BABBITT, S. (1985): *Oresme's Livre de Politiques and the France of Charles V*, Transactions of the American Philosophical Society, 75(1), Philadelphia.
- BEER, M. (1966): *Inquiry into Physiocracy*, F. Cass & Co., New York.
- BOISGUILBERT LE PESANT, P. (1707): *Testament politique de Monsieur Vauban, Maréchal de France*, I-II, Paris.
- CHEVALIER, M. (1857): «Baisse probable de l'or», in *Revue des Deux-Mondes*, n. XI
- DAIRE, E. éd. (1843): *Collection des principaux économistes*, Ed. Guillaumin, Paris.
- DUBOIS, A. (1903): *Précis de l'Histoire des doctrines économiques*, vol. I, A. Rousseau, Paris.
- GILLARD, L. (1990a): «Nicole Oresme, Economiste», *Revue Historique*, vol. 279 (1).
- (1990b): *Nicole Oresme, Sujet Théorique, Objet Historique*, in J. Quillet (éd.), *Autour de Nicole Oresme*, Vrin, Paris.
- HÜLSMANN, J.G. (2008): *Ethics of Money Production*, Mises Institute, Auburn (Alabama-USA).
- MONROE, A.E. (1923): *Monetary Theory before Adam Smith*, Harvard University Press, Cambridge.
- NEMO- J. PETITOT, P. éd. (2006): *Histoire du libéralisme en Europe*, PUF-Quadrige Manuels, Paris.
- ORESME, N. (1489): *Le livre de Politiques d'Aristote*, A. Vérard, Paris.

³⁵ On lit la Préface par E. Daire en *Collection des principaux économistes*, ed. Guillaumin, Paris 1843.

- (1477): *Traité du commencement et première invencion des monnoyes*, Colard Mansion, Bruges.
 - (1989): *Traité monétaire*, (Edition sous la direction de J. Fau. Traduction par J.M. Viel et M. Descoutures), Centre de Recherches en Méso-Analyse-MESA de l'Université de Paris I, Fascicule n. 6, Editions CUJAS, Paris.
 - (1995): *De origine, natura, jure et mutationibus monetarum*, (R.P.D. Nicolai Oresmii, Lexoviensis episcopi et praeceptoris Caroli V cognomento sapientis regis Christ.), Verlag Wirtschaft und Finanzen, Düsseldorf.
- ROLL, E. (1992): *Storia del Pensiero Economico*, Universale Bollati Boringhieri, Torino.
- SCHUMPETER, J.A. (1972): *Storia dell'Analisi economica*, Universale Scientifica Boringhieri, Torino.
- WOLOWSKI, L. ed. (1864): *Traictie de la Première Invention des Monnoies de Nicole Oresme et Traité de la Monnoie de Copernic*, Guillaumin, Paris.